

REUNION PERISCOLAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2016

Participants :

Anne Fommarty : adjoint au maire responsable des affaires scolaires

Valérie Paul : responsable Jeunesse et Sport

Frank Florin: Référent école

Mme Marquis : attachée aux affaires scolaires (Mairie)

Anne Caspar : responsable enfance au Pôle enfance culture et sport (Mairie)

Dolores

Sylvain

Enaïk

Frank Florin

C'est le référent temps du midi, handicap, et navette

Handicap :

Son rôle est d'aider à l'insertion et au développement des enfants handicapés dans les écoles de la Garenne.

Il va constituer une équipe d'animateurs référents dans chaque école.

Un livret d'accueil va être constitué pour améliorer l'accueil de l'enfant.

Les parents concernés seront contactés.

Temps du midi :

Une nouvelle organisation a été mise en place cette année, en partenariat avec Dolores qui s'occupe de la cantine, afin d'éviter les bagarres et les blessés sur le temps du midi.

En effet, sur 243 enfants dans l'école, 210 mangent à la cantine.

C'est beaucoup, mais légal.

Il y a 9 classes. 3 groupes de 3 classes ont été constitués, avec pour chaque classe un animateur dédié.

Un système de rotation est mis en place:

30 min pour manger

30 min dans la cour pour se défouler

30 min d'activités

Les activités proposées sont les suivantes :

Jeux de société, bibliothèque, salle de sport (badminton hockey, ping-pong ou jeux d'animation)

Avantage: les enfants ont plus de temps pour manger, le réfectoire est moins bruyant et les enfants sont mieux défoulés (plus de place dans la cour)

Inconvénients soulevés par les parents :

Les enfants sont obligés de rester avec leur classe ou les 2 classes avec lesquelles ils se trouvent : les frères et sœurs ne peuvent pas forcément se retrouver, les enfants qui ont sauté des classes ou qui sont en double niveau ne retrouvent pas forcément leurs copains.

D'autre part, si l'animateur attribué n'est pas forcément le plus apprécié, les enfants doivent le supporter toute l'année. Une demande de roulement a été faite, mais il n'est pas sûr que cela soit pris en compte.

Concernant la cantine, le mélange des enfants des 3 classes choisies n'est pour l'instant pas possible. (ce sera un point à rediscuter à Noël)

Les élèves qui sont en soutien seront directement remis à Franck par l'enseignant afin d'éviter qu'ils ne se promènent seuls dans les couloirs.

5 agents travaillent en office.

Les enfants peuvent se resservir sur demande auprès de l'animateur, sauf pour la viande si le service n'est pas fini. (même les CP)

Le pain est à volonté.

Le système se met en place et s'améliorera au cours de l'année.

Un point sera fait en décembre, avec éventuellement des rotations de groupe.

Dolores

C'est la référente pour l'accueil, le foyer des arts le mercredi et les modules du vendredi.

Les modules :

Musique : (Laurent)

Pâtissier : (cynthia) demi groupe. Pas pour les CP

Arts créatifs : pate Fimo

Origami (Olfa)

Danse moderne (Morgane) : chorégraphie

5 sens (Sandrine) (voir article du Petit Garennois p24) Plantations

Ecole des sports (stade) encadrés par brevet d'état Enaik

Théâtre espagnol : initiation à l'espagnol de manière ludique (Anna)

Dolores travaille beaucoup avec l'animatrice de la maison médicalisée en face. Des spectacles vont y être présentés encore cette année (Halloween Pâques Noël...)

Organisation : 2 modules / vendredi avec un temps de pause de 20mn.

A partir de janvier il y aura un module comédie musicale avec Elisabeth , Laurent, Sandrine

Les navettes:

La 1ère navette part à 14h (foyer + sports + cathé + Maitrise des Hauts de Seine + Tennis)

Pour bénéficier de ces navette, les activités doivent commencer au plus tôt à 14h et finir au plus tard à 16h, pour être de retour à Jerphanion vers 16h30.

Il n'est pas possible, vu les navettes actuelles, de participer à un module et d'aller à une activité extérieure ensuite et vice versa. (parfois les enfants peuvent participer à la fin d'un module)

Les enfants sont emmenés vers 14h directement à leur activité extérieure et attendent avec un animateur l'heure de leur cours.

Pendant cette période d'attente, les enfants peuvent jouer à des jeux de société, faire des coloriages ou des petites activités manuelles, notamment au foyer des arts.

Les parents soulignent que le coût de l'après midi est supérieur à celui de l'an dernier, puisqu'il faut payer pour le module + l'activité extérieure, alors que les enfants ne profitent pas du module (ce qui était possible l'an dernier)

Concernant la piscine, la mairie précise qu'il n'y a pas de surveillance dans les vestiaires.

L'animateur n'y entre pas. Or, les maîtres nageurs ne sont pas autorisés à y entrer non plus. Les parents soulignent que ceci peut être gênant, notamment pour les CP, mais la mairie précise que les

activités extérieures ne sont pas obligatoires, et que si cela ne convient pas, les parents peuvent s'organiser autrement ou choisir une autre activité.

Il existe des navettes pour le mardi et le jeudi pour certaines activités au stade Marcel Payen. Pour en bénéficier, il faut remplir une fiche navette que l'on récupère auprès de l'activité :
pas de fiche navette = pas de transport

Sylvain: Directeur du centre de loisirs (mercredi) + garderie du matin

Les enfants s'inscrivent le matin et choisissent l'activité.

Il faut badger repas + centre.

Les premiers inscrits ont le choix, mais les places étant limitées, les suivants peuvent être dans l'obligation de choisir autre chose.

Ceux qui se sont vus refuser une inscription, seront mis automatiquement sur la liste pour la semaine suivante.

Sylvain s'occupe des inscriptions à l'école de sport, aux petits jeux et aux navettes

Les enfants qui prennent la navette doivent prévenir Sylvain le matin.

Une autre personne s'occupe de la danse et des ateliers.

Les activités :

Ateliers : activités manuelles au foyer des arts

Danse : danse ludique par petits groupes, ou jeux musicaux

Grands jeux : une fois par mois

Petits jeux

Ecole de sport

Une comédie musicale sera proposée avec un spectacle, ultérieurement.

Des sorties au parc ou en ville sont envisagées.

Le centre se termine à 16h30.

Lorsque l'activité équitation va commencer, l'heure de fin sera déplacée à 17h pour tout le monde.

Fermeture garderie, 18h45.

Il y a 3 navettes le mercredi : MJC, Mini-school, et piscine

Sylvain et Dolores précisent qu'il faut les prévenir si les enfants ne peuvent aller à leur activité habituelle (ex: conservatoire), ou s'ils ont l'autorisation de quitter Jerphanion seuls.

Enaik : L'école des sports :

5 animateurs sur le site de M. Payen + le responsable.

Activités proposées : Squash, sport opposition (judo), foot, basket, handball, flag, tennis

Pour les maternelles réflexes cognitifs (parcours, escalade...)

Les sports sont définis pour la journée.

2 rotations : 13h45-15h15 et 15h15-16h30, pour toutes les écoles.

Les enfants sont dispatchés suivant les capacités du sport, et suivant leurs envies.

L'école des sports a travaillé sur un projet pédagogique / sportif afin d'offrir un nouveau panel d'activités aux enfants (rollers, trottinettes...sur le skate park). Les parents seront prévenus dès que ces activités seront mises en place.

L'école des sports rappelle qu'il faut avoir une tenue adaptée, notamment de vraies baskets et non des petites tennis genre Converse ou équivalent.

Sylvain: Le Centre de Loisirs - Vacances

Pour Jerphanion, le centre a lieu à Voltaire.

Mais il est possible de choisir, lorsqu'on fait les préinscriptions, une autre école, dans la mesure où on s'engage pour toute la durée des vacances concernées.

Les PAI (enfants ayant un traitement médical particulier), sont transmis automatiquement sur le centre que l'on a choisi, mais mieux vaut le préciser sur la feuille de préinscription, surtout si on change d'école.

Le système de préinscription va perdurer, car il permet d'avoir le juste nombre d'animateurs correspondant au nombre d'enfants.

En dehors des activités habituelles, des sorties pourront être envisagées malgré Vigipirate, mais pas dans Paris.

En cas de problème de facturation, il faut passer au service de l'enfance, et demander Anne.